

Communiqué de presse – 18.03.2022

Des conseils gratuits et personnalisés pour renforcer la biodiversité dans les jardins

Pour la 4^{ème} année consécutive, le Parc Chasseral propose en 2022 des conseils professionnels et gratuits aux propriétaires de jardins situés sur le territoire du Parc afin de favoriser la biodiversité sur les bâtiments et dans les espaces verts privés. Huit fiches-conseils présentant astuces et ressources sont proposées en parallèle sur le site www.parcchasseral.ch. Elles encouragent les propriétaires à prendre de bonnes habitudes dans leur jardin avec des conseils et astuces faciles à mettre en œuvre.

Lancés en 2019, les conseils personnalisés en matière de biodiversité ont déjà profité à une cinquantaine de propriétaires d'espaces verts jusqu'à présent. Fort de ce succès, le Parc Chasseral propose à nouveau aux habitants, institutions, entreprises et communes situés sur le territoire du Parc de recevoir des conseils pour l'aménagement d'un jardin plus naturel. À la suite de la visite de la parcelle, le propriétaire reçoit un rapport écrit avec des conseils personnalisés destinés à renforcer la biodiversité. Conseils et rapport sont entièrement offerts par le parc naturel régional.

Huit fiches thématiques sur la biodiversité dans les jardins sont par ailleurs gratuitement mises à disposition sur le site www.parcchasseral.ch/natureauvillage. Ces fiches donnent des conseils pratiques pour inspirer les personnes désireuses d'aménager et d'entretenir un jardin favorable à la biodiversité.

Des réalisations concrètes pour la biodiversité dès le mois de mars

Création d'un étang, plantation d'une haie ou encore installation de nichoirs sont quelques exemples concrets de mesures réalisées par les propriétaires suite aux conseils du Parc Chasseral. Ces réalisations offrent habitats, zones de refuge, sources de nourriture ou encore sites d'hibernation pour une multitude d'espèces rencontrées en milieu bâti. La suppression de plantes néophytes et l'assainissement des structures problématiques pour la faune (vitres, barrières, lumières) font également partie des mesures préconisées.

La demande de conseil personnalisé est à effectuer auprès de Romain Fuerst, responsable de projet « Nature au Village » au Parc Chasseral : par mail à romain.fuerst@parcchasseral.ch ou par téléphone au +41 (0)32 942 39 58. Les demandes seront traitées dans l'ordre de leur réception.

Encadré : « Nature au village » aussi dans les écoles

La thématique de la « nature au village » fait partie des enjeux sur lesquels le Parc travaille activement. En 2021, plusieurs écoles ont également fait appel au Parc pour des conseils techniques et didactiques concernant l'aménagement de la cour d'école en faveur de la biodiversité. Des établissements scolaires entourés de milieux naturels variés et riches en biodiversité offrent des terrains d'expérimentations passionnants pour les écoliers.



Légende : Dès le mois de mars, les osmies (abeilles sauvages) sortent des abris dans lesquelles les larves se sont développées depuis bientôt une année © Philippe Curdy



Légende : Mise en place d'un nichoir artificiel (à gauche) en complément d'un nid naturel. La proximité ne pose pas de problème, les hirondelles de fenêtre sont des animaux très sociaux © Parc Chasseral

Infos et contact :

Romain Fuerst (Biodiversité)
Romain.fuerst@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 58



Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les Parcs en Suisse. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 47'000 ha et rassemble 23 communes (20 BE et 3 NE) engagées pour une deuxième période de dix ans.